

35

# VARENNES

---

Notes pour servir à l'histoire de cette seigneurie

par

Francis-J. Audet

archiviste émérite.



LES ÉDITIONS DES DIX

MONTREAL

1943

P

971.437

V425 au

---

# VARENNE

---

Ducharme 5/4/43  
. 32

A

M. Gérard Malchelosse,  
le dévoué secrétaire des Dix,  
à qui je dois la publication  
de cette brochure.

F.-J. A.

# VARENNES

---

Notes pour servir à l'histoire de cette seigneurie

par

**Francis-J. Audet**

archiviste émérite.



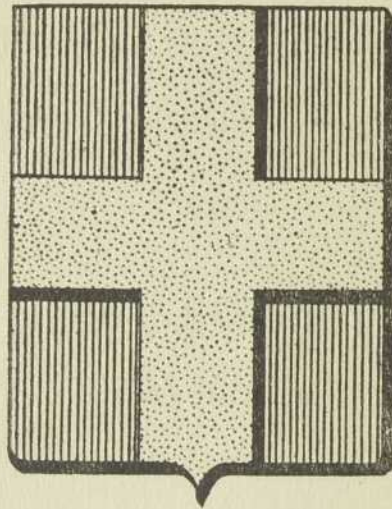
LES ÉDITIONS DES DIX

MONTREAL

1943

86746

Armes des  
Gaultier de Varennes



*De gueules, à la croix d'or.*

(Régis Roy et E.-Z. Massicotte, *Armorial du Canada français*;  
Gilles Bouvier, *Le Héraut d'Armes*).

LES DIX  
1912-1913

F  
5620  
V5 A8  
S

(Droits réservés par LES DIX, Canada, 1943)

B. Q. R.  
NO. 1714

# VARENNES

---

Les notes qui suivent ne sont qu'une ébauche bien imparfaite de l'histoire de Varennes. Elles ont été recueillies ici et là pour servir à quiconque voudra un jour écrire l'histoire de cet intéressant coin du pays montréalais. Elles lui sauveront nombre de pas et de démarches et simplifieront d'autant son travail.

## *Les seigneuries*

Aujourd'hui que sont en train de disparaître les derniers vestiges du régime seigneurial dans la province, il convient de raconter ce que furent ces seigneuries qui aidèrent puissamment à l'établissement et au développement du Canada français. « Je me souviens », devise de la province, doit être plus que jamais le mot d'ordre non seulement de nos historiens mais de tous les Canadiens.

Quelques notes et réflexions sur ce régime qui a duré plus de deux siècles, ne seront pas hors de mise ici.

La féodalité telle qu'elle existait en Europe, notamment en France au Moyen Age, n'a jamais été introduite au Canada. Il ne faut pas confondre féodal et seigneurial. Sous le régime seigneurial, il n'y avait pas de serfs attachés à la glèbe, taillables et corvéables à merci, mais des hommes libres tenant par contrat écrit, une terre d'un seigneur et s'engageant, moyennant certaines conditions bien déterminées, de la cultiver, en payant des cens et rentes annuels et autres redevances incidentes. Les droits de lods et ventes empêchaient les trop fréquentes mutations de propriétés et donnaient à celles-ci plus de stabilité; ce qui aidait à la colonisation, but ultime du régime. L'impôt sur les roturiers appelé la taille n'existait pas ici. Quant aux corvées, elles étaient, excepté en temps de guerre,

limitées à l'entretien des routes; ce qui n'était pas exorbitant. Cet admirable moyen de peuplement ne ressemblait donc que de fort loin au régime féodal dont il était issu et il convenait tout à fait au temps et aux besoins de l'époque qui le vit naître. Un cultivateur obtenait, sans bourse délier, une vaste étendue de terre, moyennant une fort légère rétribution annuelle. Le seigneur devait faire arpenter sa propriété, la subdiviser, y ouvrir des routes, ériger un moulin banal et faire nombre d'autres améliorations jugées nécessaires au fur et à mesure de l'accroissement de la population. Afin de pouvoir jouir de son fief et se créer des rentes, il devait recruter des colons en aussi grand nombre que possible, ce qui était parfois difficile, vu le peu de ressources. Le régime groupait ainsi autour d'un chef, comme auprès d'un drapeau, une population saine et vigoureuse, capable de vivre et de prospérer.

Introduit par Richelieu, au moyen de la charte octroyée à la Compagnie des Cent-Associés, le régime seigneurial se développa très lentement. Ce ne fut que sous Talon, lors de l'établissement au pays de quelque quatre cents soldats licenciés du régiment de Carignan, que le régime s'implanta réellement par la concession d'un grand nombre de seigneuries accordées aux officiers de ce régiment et de ceux servant dans les troupes de la marine.

Garneau décrit ce système en quelques pages, signalant les mérites et les défauts de ce mode de colonisation. Parkman et Kingsford entrent dans plus de détails à ce sujet, mais il était réservé à William Bennett Munro, professeur d'histoire et d'économie politique à l'Université d'Harvard, de faire l'histoire définitive de ce régime de colonisation. Il y a consacré pas moins de trois volumes qui demeureront comme l'exposé le plus complet de la question.

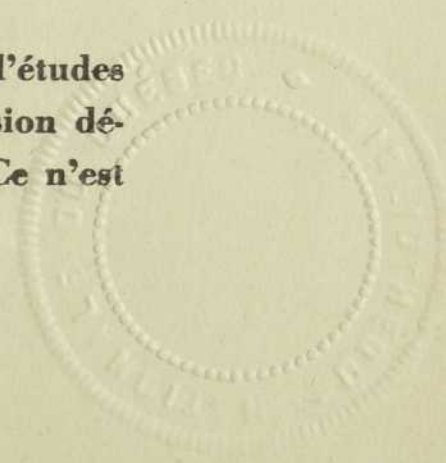
Signalons, en dernier lieu, la récente étude que M. Victor Morin en a faite au No 6 des *Cahiers des Dix* et qu'il a publiée ensuite en brochure sous le titre de: *Seigneurs et Censitaires, castes disparues*. Elle présente une revue de toute la question, appuyée d'une reproduction de documents, d'un glossaire et d'une bibliographie complé-

tant l'oeuvre de Munro en nous conduisant à la disparition des derniers vestiges de ce système actuellement en voie d'exécution.

Il faut cependant reconnaître qu'il s'était, avec le temps, glissé des abus dans l'exploitation de ces seigneuries. Dès les débuts du régime anglais, des marchands, des militaires, avides de gain et voulant faire rapidement fortune avaient acquis à bon marché un certain nombre de fiefs des Français retournant dans leur pays après la session. Ils voulurent majorer les rentes; mais la loi le leur défendait: ils prirent alors des moyens détournés. « There is no law, déclarait un jour un des plus grands avocats d'Angleterre, thro'which I could not drive a coach and four. » L'un des trucs employés par les seigneurs anglais consistait à concéder une terre à un ami ou à un agent. Un Canadien se présentait comme colon: Il lui fallait acheter du détenteur, la terre qu'il désirait cultiver et qui était restée en friche... D'autres moyens tout aussi louches furent aussi employés; si bien qu'un beau jour les colons se mirent à crier et que la législature fut saisie de la question, mais rien ne se fit. Le régime avait fait son temps. Avec l'augmentation de la population, l'étendue de la terre disponible pour la culture ne suffisait plus; le commerce et les moyens d'échanges s'étaient développés; bref, un changement était devenu nécessaire, il s'imposait.

Dès les dernières années du XVIIIe siècle, la question de l'abolition, en partie du moins, du régime seigneurial, avait été soulevée par un seigneur, M. de Lanaudière. Il demandait que les terres non concédées de ses seigneuries fussent reprises par la Couronne afin de lui être concédées de nouveau en roture, ce qui lui permettrait d'en disposer à sa guise. Cet amendement à la loi existante ne fut guère du goût de la législature qui la refusa sous prétexte de ne pas saboter les lois françaises qui nous régissaient et parce que l'on ne voyait aucun avantage au changement réclamé.

Il fallut encore plus d'un demi-siècle de discussion et d'études plus ou moins sérieuses avant que d'en arriver à une conclusion définitive. On piétinait sur place et la question n'avancait pas. Ce n'est



qu'après de longs pourparlers, des représentations et des suppliques répétées que le parlement provincial se décida enfin à agir et le statut de 1854 abolissant cette tenure fut passé, non sans une vive opposition de la part des intéressés au maintien du régime devenu odieux à la population.

Ce fut une révolution, mais une révolution pacifique et bienfaisante où tout le monde, propriétaires et censitaires gagnaient au change.

Une autre loi qui fut non moins bienvenue, fut votée à la même session. Elle abolissait les réserves de la Couronne et du clergé protestant et livrait tout le territoire canadien au peuple, c'est-à-dire à la colonisation qui le réclamait depuis longtemps.

La loi Godbout a mis la dernière main à la disparition du régime seigneurial dans la province en indemnisant les propriétaires des cens et rentes annuels et en chargeant les municipalités de prélever un léger impôt spécial, destiné à rembourser le gouvernement de la province, lui-même autorisé à faire les déboursés nécessaires à la mise en vigueur de cette loi.<sup>(1)</sup>

### *La seigneurie de Varennes*

Située sur la rive droite du fleuve entre la seigneurie de Boucherville et celle de Verchères, Varennes fait face au bout de l'île de Montréal. Ici le fleuve a une largeur d'environ trois milles, mais plusieurs îles le retrécissent et le font paraître moins large.

Voici comment l'arpenteur Joseph Bouchette décrit cette propriété dans sa *Topographie du Bas-Canada* (1831).

« VARENNES, (fief) dans le comté de Surrey, entre les sei-

---

(1) L'adoption de la loi qui abolit les derniers vestiges de la tenure seigneuriale est due à l'initiative et à la persévérance de l'hon. T.-D. Bouchard. Pour plus amples détails sur le rachat des rentes seigneuriales, voir l'étude de M. Victor Morin dans les *Cahiers des Dix*, vol. 6, 1941, et son ouvrage intitulé: *Seigneurs et censitaires, castes disparues*, 1941.

gneuries de Boucherville, et du Cap St-Michel ou de la Trinité, est borné au fond par l'augmentation de la seigneurie de Beloeil; il contient vingt-huit arpens Français de front sur une lieue de profondeur; il fut accordé le 29 Octobre, 1672, au Sieur de Varennes, et c'est actuellement la propriété de Paul Lussier, Ecuyer. Tout ce petit fief offre une terre bonne et fertile, presque toute en culture, et agréablement arrosée par deux ou trois petits ruisseaux. L'église qui dépend de cette propriété surpasse en beauté toutes celles des seigneuries d'alentours, et mérite d'être remarquée autant pour ses ornements extérieurs que pour sa décoration intérieure: quand on descend la rivière, ses trois clochers qu'on peut voir de Montréal, à une distance de cinq lieues, forment un objet frappant; tout auprès est un beau presbytère; il y a aussi une jolie chapelle dans ce fief. Les maisons des tenanciers sont pour la plupart bien bâties, et dispersées sur tous les points, mais nulle part en assez grand nombre pour former un village. »

Plus d'un siècle auparavant, soit en 1712, l'ingénieur Gédéon de Catalogne avait écrit au sujet de cette seigneurie:

« La Seigneurie de Varennes appartient au Seigneur de ce nom Lieutenant dans les troupes; la paroisse est desservie par un prestre du Séminaire de Québec. Les terres n'y sont pas si belles qu'à Boucherville, estantes entrecoupées de petits costeaux et ravines. Cela n'empesche pas quelles n'y soient esgallement bonnes pour produire toute sorte de grains et légumes, mesme pour les arbres fruitiers. Les habitants trouvèrent l'année dernière à 30 toises du fort sur la terre de Louis le Doux environ quatre-vingt livres de mine de plomb, partie sur la terre et le reste à deux et trois pieds avant. Ce qui obligea Mr Daigremont à s'y transporter et où il fist fouiller un trou, sans avoir trouvé que très peu. La profondeur de cette Seigneurie est presque toutes prairies et pays bas, ou il y a très peu de gros bois. L'Isle Ste-Thérèse appartient à Mr de Langloiserie, Lieutenant du Roy à Québec. Elle fait paroisse avec la Seigneurie de Varenne et de la Trinité. Les terres y sont des bonnes du gouvernement pour produire toute sorte de grains et légumes, aussy tous les habitants y sont fort à

leur aise, ils n'ont que très peu de bois qu'ils conservent pour leur chauffage. Les Isles qui sont au haut de celle cy, en sont moitié dépendantes et les autres au Seigneur de Varenne ou l'on coupe une très grande quantité de foin. La chasse au gibier passager et la pesche y sont très abondantes, de l'Isle Ste-Thérèse dépendent encore quatre Isles qui sont au dessous qui ont le mesme avantage que celles du haut, sur l'une desquelles Mr de Langloiserie a fait une belle mêtérie.

« La Seigneurie de la Trinité appartient au Sr de St-Michel et aux héritiers du Sr. Martigny qui a esté tué en 1709, à la baye d'Hudson à l'expédition que Mgr de Menteht avait entrepris en ce pays, la dite Seigneurie fait paroisse avec celle de Varenne et la Seigneurie de Grandmaison, les terres y sont de mesme qualité qu'à Varenne et les profondeurs de mesme, à trois cents toises du bord du fleuve il y a une source d'eau sallée. »<sup>(1)</sup>

Dans le journal de Knox, Samuel Holland, futur arpenteur de la province, disait à son tour:

« This Parish originally extended twenty Arpenst in front upon a depth of one league and a half, it has been since considerably enlarged at different times; it was granted in 1661 (recte 1672) to Mons. de Varenne (René Gaultiers de Varennes) then Lieutenant of the Regiment of Carignan and Governor of Trois-Rivières; it is now parcelled out into several small Seignys whose Proprietors have possessed the same by Right of inheritance or Purchase... Towards the center of this Parish and about eight Arpents distance from the water side, are some salt pans, where the French made some salt in their Distress, just before the surrender of the Country, but this was attended with so much Difficulty it is now entirely Dropped. Families, 190; Men able to bear Arms, 273. Varrene. Here Bridgr Murray took post the 28th August, and disarmed four thousand Canadians who took the Oaths to his Britannick Majesty. »

En 1862, Stanislas Drapeau, journaliste, historien et fonction-

---

(1) *B. R. H.*, 1915, p. 295.

naire, publiait un volume de près de 600 pages intitulé: *Colonisation du Bas-Canada*. Cet ouvrage rempli de statistiques et de renseignements instructifs est une série d'études consciencieuses sur l'état de la colonisation de la province. Il semble quelque peu oublié de nos jours. Il comprend la description des paroisses et autres centres de colonisation. On y lit, à la page 294, une intéressante notice sur la paroisse de Varennes à cette époque.

« La paroisse de Varennes, dit-il, célèbre aujourd'hui par l'importance de ses eaux minérales, est située sur la même ligne (que Verchères), sur la rive sud du fleuve St-Laurent et compte une population de 3,153 habitants. Comme la paroisse précédente (Verchères), celle-ci renferme un beau et magnifique village incorporé, contenant environ 1200 âmes. Il y a aussi un collège des Frères St-Joseph, un couvent des Soeurs de Ste-Croix et une chambre de Lecture pour l'instruction de la jeunesse. Les sources minérales de Varennes sont situées à environ un mille du village et sont très fréquentées l'été par les voyageurs. Toute la seigneurie de Varennes offre une terre bonne et fertile, agréablement arrosée par deux ou trois petits ruisseaux. Les produits agricoles les plus considérables de cette paroisse sont l'orge, les pois et le foin. Un bateau-à-vapeur de Montréal y arrête tous les jours pour faciliter l'écoulement des produits récoltés ou manufacturés par les habitants de cette paroisse. »

Enfin, le cadastre de cette seigneurie préparé par le commissaire Henry Judah, le 24 janvier 1861, indique que le nombre de censitaires était de 265 et il évalue cette propriété, comme il suit: Valeurs des cens et rentes \$5824.00; des lods et ventes \$5659.40; moulin banal, \$2,000.00; manoir seigneurial et autres propriétés des seigneurs \$5000.00; soit un total de \$18483.40.

Les cens et rentes annuels demeuraient comme dans les autres seigneuries à la charge des censitaires.

*Création de la seigneurie de Varennes*

La seigneurie de Varennes fut créée par l'intendant Talon, le 29 octobre 1672, et concédée au sieur René Gaultier de Varennes, lieutenant au régiment de Carignan et gouverneur des Trois-Rivières. Elle est donc contemporaine de celles de Sorel, Contrecoeur, Verchères, Berthier et Lanoraie, ces deux dernières situées sur la rive gauche du fleuve en aval de Montréal. Elle contient 28 arpents de front sur pareille profondeur.

M. P.-G. Roy nous donne dans ses *Concessions en fief et seigneurie* les lettres patentes créant cette seigneurie. Elles sont suivies des diverses mutations qui eurent lieu au cours de ces deux siècles d'histoire.<sup>(2)</sup>

*Recensement de 1681*

Le recensement de 1681, le premier qui eut lieu après l'établissement de la seigneurie de Varennes, montre les progrès réalisés dans moins d'une décade. Le fief possédait une population de 71 âmes, composée de 15 hommes, de 13 femmes, de 43 enfants.

*François Haupin*, 32; 18 bêtes à cornes; 46 arpents en valeur.

*Jean Forget*, 42; 1 fusil; 4 arpents en valeur.

*Nicolas Mançon*, 42; 1 fusil; 3 bêtes à cornes; 5 arpents en valeur.

*Gilles Mignolet*, sa femme, 35.

*Léonard de Montreuil* (Montreau), 35; Marguerite Leveigneur, sa femme, 30; Barbe, leur fille, 12; 1 fusil; 1 vache; 1 arpent en valeur.

*Jean Bonnet*, 56; 1 fusil; 4 arpents en valeur.

*Pierre Girard*, 33; Françoise Grassiot, sa femme, 19; 1 fusil; 8 arpents en valeur.

---

(2) Vol. 2, pp. 224-232; vol. V, pp. 223-225.

*Pierre Abiron*, 58; *Marie Depernay*, sa femme, 22; enfants: *Jean* 7, *Madelaine* 2; 6 bêtes à cornes; 11 arpents en valeur.

*Jacques Bissonnet*, 36; *Marguerite Collet*, sa femme, 28; enfants: *Pierre* 9, *Nicolas* 8, *Louise* 6, *Jean* 5, *Jacques* 4, *Françoise* 2; 1 fusil; 3 bêtes à cornes; 8 arpents en valeur.

*Jean Fleuricourt*, 36; 1 fusil; 5 arpents en valeur.

*Nicolas Lebossu*, 46; *Louise André*, sa femme, 52; 2 bêtes à cornes; 6 arpents en valeur.

*Jacques Lhuissier*, 35; *Catherine Clery* (Glerice), sa femme, 28; enfants: *Marie* 11, *Christophe* 8, *Pierre* 6, *Catherine* 4, *Jacques* 2; 5 bêtes à cornes; 9 arpents en valeur.

*Jacques Brunet*, 36; *Suzanne Bertault*, sa femme, 24; *Jacques*, leur fils, 1; 2 bêtes à cornes; 6 arpents en valeur.

*Adrien Sénécal*, tailleur, 62; *Jeanne Lecomte*, sa femme, 44; enfants: *Henry* 11, *Etienne* 9, *Adrien* 7; 1 fusil; 6 arpents en valeur.

*Louis Ledoux*, 42; *Marie Valliquet*, sa femme, 19; 6 arpents en valeur.

*Nicolas Sénécal*, 26; 1 fusil; 2 arpents en valeur.

*Jean Gautier*, 35; *Jeanne Peni* (Petit), sa femme, 25; enfants: *Catherine* 8, *Marguerite* 4, *Jean* 2; 2 vaches, 3 arpents en valeur.

*Louis Petit* 22; 1 arpent en valeur.

*Maurice Averty*, 45; 1 fusil; 10 arpents en valeur.

*Jacques Messier*, 30; 1 fusil; 2 boeufs; 8 arpents en valeur.

*Etienne Gentes*, 30; *Catherine Messier*, sa femme, 22; *Marie*, leur fille, 2; 1 fusil; 3 bêtes à cornes; 10 arpents en valeur.

*Jacques d'O*, 38; 1 fusil; 5 arpents en valeur.

*Michel Robert*, 32; *Madelaine Hayot*, sa femme, 16; 1 fusil; 4 arpents en valeur.

*Michel Messier*, 41; *Anne Lemoyne*, sa femme, 41; enfants: *Anne* 12, *Gabriel* 9, *Jean* 7, *Marguerite* 5, *François* 2, *René* 1; 4 fusils; 8 bêtes à cornes; 30 arpents en valeur.

*Ignace Hébert*, 28; *Jeanne Messier*, sa femme, 20; 1 fusil; 2 vaches; 6 arpents en valeur.

*Leger Hébert*, 32; 1 fusil; 2 bêtes à cornes; 2 arpents en valeur.

Nicolas Colson 55.

Louis La Tonne 36.

Marin du Rot 30.

Pierre Charron 11.

André Geofrion 9.

Et tout cela malgré le peu de ressources du propriétaire et les pertes subies au cours de la lutte que faisaient les Iroquois aux colons, surtout dans la région de Montréal.

Aujourd'hui, on fait à Varennes de la culture mixte, on y élève quantité de bêtes à cornes. Varennes est devenue un centre important où fleurit l'industrie laitière. La culture maraîchère fournit aussi sa quote-part vu la proximité du marché de Montréal qui n'est pas à dédaigner.

#### *Le nom de Varennes*

Ce nom signifierait, au dire du *Bulletin des Recherches Historiques*<sup>(3)</sup>, terrains vagues et ingrats. Il s'applique mal aux belles prairies de la seigneurie. La forêt y était assez clairsemée, elle fournissait néanmoins tout le bois de construction nécessaire à l'érection des bâtiments ainsi que le bois de chauffage.

« Des lettres patentes furent enregistrées à la Cour des Comptes à Paris, en 1354, dit M. Régis Roy, portant anoblissement de Gaultier de Varennes, argentier et valet du roi Jean II le Bon. René Gaultier, fondateur de la seigneurie de Varennes en s'appelant ainsi de Varennes portait donc tout simplement le nom de la branche aînée de la famille; les cadets s'appelaient de la Vêrandrye »<sup>(4)</sup>.

(3) *B.R.H.*, 1906, p. 77.

(4) *Ibid.*, 1917, p. 350.

*La famille de Varennes en France*

Cette ancienne famille, qui avait droit de monter dans les carrosses du roi de France, datait d'avant la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Elle eut d'après Suzane<sup>(5)</sup> l'honneur de donner son nom à plusieurs régiments d'infanterie de l'armée française avant la Révolution ou de les commander, et il cite :

**Varennes :** Levé 7 mai 1702 par Joseph Alexandre de Nagu, marquis de Varennes, armée de la Moselle. Prise de Saint-Waudel en 1703. Donné 13 mai 1703 à Victor de Montvalat, marquis d'Antraques. Passe en 1706 en Flandre, bataille de Ramillies. Sert depuis dans les garnisons. Incorporé, 12 novembre 1714, dans le régiment de Boufflers.

**Varennes-Gournay :** Levé 29 novembre 1695 par Joseph Alexandre de Nagu, marquis de Varennes-Gournay, armée de la Meuse. Reformé 30 décembre 1698.

**Arginy :** Levé 10 décembre 1702 par Antoine-Camus, comte d'Arginy. Donné en 1706 à M. D'Aubusson et, 11 janvier 1708, à Jean-Baptiste de Varennes-Gournay. Sert toujours dans les garnisons. Licencié en 1714.

**Saint-Simon :** Levé 21 mai 1702 par M. le chevalier de Saint-Simon. Sert sur les côtes de Bretagne. Donné 30 janvier 1705, à Philippe-Auguste, comte de *Voluire*. Donné 28 mai 1708 à M. D'Angennes, et, 27 janvier 1711, à François, chevalier de Varennes-Kergoson. Licencié en 1714.

*Les seigneurs*

Le premier seigneur fut, comme nous l'avons vu, René Gaultier de Varennes, lieutenant au régiment de Carignan.

Né en 1634, il était le fils d'Adam-Pierre, sieur de Varandière,

---

(5) *Histoire de l'ancienne Infanterie française*, Paris, 1853, tome VIII.

et de Bertrande Gourdeau. Entré dans l'armée il reçut sa commission de lieutenant et vint au Canada en 1665. Il prit part à la campagne contre les Iroquois l'année suivante.

Le 26 septembre 1667, René Gaultier de Varennes épousait aux Trois-Rivières Marie, fille de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières. Deux ans plus tard, celui-ci quitta ses fonctions afin de se consacrer à la colonisation et à l'exploitation de sa seigneurie de Boucherville. M. de Courcelle confia alors le poste de gouverneur des Trois-Rivières à M. de Varennes.

Le 3 juin 1671, M. de Varennes accompagna le gouverneur dans son expédition au lac Ontario. A l'automne, il passait en France pour régler des affaires domestiques. Dans son mémoire du 2 novembre, Talon demandait pour lui la commission officielle de gouverneur des Trois-Rivières, vu son mérite et son zèle. Cette demande fut agréée et la commission porte la date du 6 juin 1672. M. de Varennes reprit ses fonctions.

Il obtint, comme il est dit ci-haut, la concession d'une seigneurie le 29 octobre suivant.

Le 3 mars 1675, le roi prolongeait pour trois autres années la commission de gouverneur du sieur de Varennes. Ce renouvellement se continua jusqu'à la mort du titulaire.

Le deuxième seigneur fut Jacques-René, cinquième fils du précédent. Né le 2 octobre 1677, il devint enseigne, puis lieutenant et enfin capitaine dans les troupes de la marine.

En 1703, le gouverneur et l'intendant écrivent au ministre qu'il est de naissance et qu'il sert depuis longtemps et toujours avec distinction<sup>(6)</sup>. En 1690, il était à Québec lors de l'attaque de Phips. Il n'avait que treize ans. Il se joignit aux troupes de la garnison, se jeta à la nage l'épée entre les dents pour traverser la petite rivière qui sépare Beauport et Québec et fut au premier rang des braves défenseurs de la capitale<sup>(7)</sup>. En 1708, étant enseigne, il prit part à l'expédition

---

(6) Le Jeune, *Dictionnaire Général du Canada*, II, 756, 757.

(7) Ibid.

sous les ordres des sieurs de Rouville et d'Eschaillons, dirigée contre le bourg de Haverhill. Il fut promu lieutenant en 1710.

Le 7 août 1712, Jacques-René épousait à Montréal Marie-Jeanne Le Moyne de Sainte-Hélène.

Il devint capitaine en 1736. Trois ans plus tard, il était officiellement noté comme fort capable et d'une conduite irréprochable.

Il eut en 1743 des démêlés avec la justice. Ayant refusé d'exécuter un décret de la cour contre un nommé Sylvain, son parent, qui prit la fuite, M. de Varennes fut en conséquence cassé de son grade et sa carrière fut brisée.

Il mourut à Montréal le 28 juillet 1757, et son épouse, le 6 août suivant.

Jacques-René eut pour successeur son fils aîné Jean-Hypolite, né en 1717. Entré comme cadet dans la marine, il devint enseigne en second en 1744 et enseigne en pied en 1746. Lieutenant en 1756, il prit part à la bataille de Sainte-Foy où il se distingua. Il alla ensuite demeurer à Varennes. Son manoir avait été incendié par les troupes de Murray en 1760. Il s'embarqua sur l'*Auguste*, en 1761, et périt dans le naufrage de ce vaisseau. Sa femme lui survécut jusqu'en 1793.

De son mariage en 1746 avec Charlotte Sarrazin, fille du célèbre docteur Michel Sarrazin<sup>(8)</sup>, il avait eu trois enfants, deux fils et une fille. Joseph-Etienne fut le continuateur de la branche aînée tandis que Louis était à la tête de la branche cadette.

Dans *la Gazette de Québec* du 29 juillet 1837, on voit que Antoine de Varennes était seigneur en partie de Varennes, car il demande un délai pour le paiement de lods et ventes.

Dans le même numéro de ce journal, on voit également que Charles de Varennes fait la même demande.

Les temps étaient durs et il faut croire que les habitants s'occupaient plutôt de la politique que de leurs affaires; d'autant plus que l'on prêchait alors l'abolition du régime seigneurial.

---

(8) Voir aussi étude de E.-Z. Massicotte, « Evocations du vieux Montréal », dans les *Cahiers des Dix*, No 3, pp. 137, 138.

*Etienne Gaultier de Varennes*

Il écrivait de Lorette le 19 février 1824, disant que le manoir de son père avait été incendié en 1760 et il demandait une réparation de ce tort. Son frère Joseph en faisait autant le même jour.

Le 29 juillet 1837, il demandait lui aussi du délai pour le paiement de ses lods et ventes.

Le 4 février 1839, il obtint une concession de terre dans le canton de Brampton.

*Christophe Sauguinet*

Par acte d'adjudication d'Edward-William Gray, shérif du district de Montréal, à Christophe Sauguinet, marchand, une partie de la seigneurie de Varennes est saisie sur les biens de dame Louise-Charlotte Sarrazin, veuve de Jacques-René de Varennes, à la demande de Jean-Baptiste Bouat et de Jean Boucher de la Broquerie. Sauguinet devenait seigneur en partie de Varennes<sup>(9)</sup>. Cette acte porte la date du 18 novembre 1776.

Christophe Sauguinet, propriétaire des quatre sixièmes dans le total de la seigneurie de Varennes, portait le 15 juillet 1777 la foi et hommage pour cette propriété. Le 25 août suivant, un aveu et dénombrement fut fait et présenté par Michel Berthelot d'Artigny, avocat et notaire, fondé de procuration de Christophe Sauguinet.

Le 4 mars 1782, Sauguinet achetait de Joseph Boucher de la Broquerie et de Clémence Mogras, sa femme, une autre tranche de la seigneurie, soit seize arpents de front sur une lieue et demie de profondeur.

Le 14 juillet 1803, Christophe Sauguinet et son fils Ambroise vendaient à Paul Lussier tout ce qu'ils possédaient dans Varennes.

---

(9) P.-G. Roy, *Concessions en fief et seigneurie*, II, 227.

*Nicolas Massue*

Fils d'Edme Massue, greffier au parlement d'Orléans, France, et d'Anne Mignau, de la paroisse de Saint-Donatien, diocèse d'Angers, l'ancêtre Nicolas, né en 1703, arriva au Canada vers 1720, s'établit à Québec et épousa à Beauport le 30 septembre 1743, Madeleine, fille de Pierre-Vincent Vallée et de Madeleine Couraud de la Côte. Il vint, cinq ans plus tard, s'établir à Varennes où il se livra au commerce de grains. Il mourut à Beloeil le 17 octobre 1787, âgé de 84 ans. Sa femme était décédée à Varennes le 26 décembre 1766.

*Gaspard Massue*

Fils du précédent, Gaspard naquit à Varennes le 13 janvier 1750.

Le 17 juillet 1777, Jean-Baptiste Bouat et Marie-Céleste Faucher, sa femme, vendaient à Gaspard Massue un domaine près de la commune de Varennes, de la contenance de dix-neuf arpents en superficie; et un « second situé dans la même seigneurie de Varennes prenant du chemin du Roi et allant en profondeur jusqu'à la rivière Saint-Charles. »

Non satisfait de cette acquisition, il en faisait une autre le 23 septembre suivant. Il achetait de Mathurin Bouvet, notaire royal, et de Marie-Josephte Soumande, son épouse, quarante arpents de front sur deux lieues de profondeur. Le 30 octobre, il portait foi et hommage pour deux sixièmes dans le total du fief de Varennes, qu'il avait acquis par ces deux achats et déposait en même temps l'aveu et dénombrement de sa propriété.

Le 9 février 1796, Matthew Lymburner, curateur à la succession vacante de Gaspard Massue, vendait à Paul Lussier les deux sixièmes ci-devant possédés par Massue.

Gaspard avait épousé à Boucherville, le 4 août 1772, Marie-

Joseph Huet du Lude, fille de Pierre et de Marie-Joseph Besnard. Il fut inhumé dans l'église de Varennes le 1er juin 1792.

*Etienne-Gaspard Massue*

Fils de Gaspard et de Marie-Joseph Huet du Lude, et petit-fils du colon, il naquit à Varennes, le 9 août 1776.

En 1802, il achetait de Jean-Baptiste Novelet-Bouat sa part dans la seigneurie de Varennes et devenait ainsi co-seigneur.

*Paul Lussier*

Il succéda comme seigneur à Christophe Sauguinet en acquérant tout ce que celui-ci possédait de la seigneurie, soit plus des deux tiers. Mais il était déjà propriétaire, depuis le 9 février 1790, de deux sixièmes de ce fief qu'il avait acquis de Matthew Lymburner, curateur à la succession vacante de feu sieur Gaspard Massue et le 24 avril 1798, il avait porté la foi et hommage pour ces onze arpents de front sur une lieue et demie de profondeur.

Paul Lussier fut aussi le propriétaire de l'arrière-fief de Beloeil dans la baronnie de Longueuil.

*Félix Lussier (Petit-fils de Paul?)*

Seigneur de Varennes et d'une partie de Boucherville, il acquit, en 1863, le manoir de Saint-Vincent-de-Paul, construit quelques années auparavant par Charles-Clément de Sabrevois de Bleury. Il le laissa deux ans plus tard, à son fils Hector<sup>(10)</sup>.

Enfin, lors de la confection du cadastre par Henry Judah, le 24 janvier 1861, la partie de la seigneurie possédée par Félix Lussier comptait 241 censitaires et était évaluée à \$16,129.00.

---

(10) Voir les *Cahiers des Dix*, No 5, p. 77, notre article sur M. de Bleury.

*Jean-Baptiste Le Moyne de Martigny*

Les Le Moyne de Martigny sont une branche de la famille Le Moyne dont le chef fut Charles, interprète, puis seigneur de Longueuil.

Fils de Jacques Le Moyne de Longueuil et de Mathurine Godé, il naquit en 1662.

Le 14 mai 1668, M. de Courcelle concédait aux sieurs Jacques Le Moyne et Michel Messier, habitants de Montréal, une lieue de front sur le fleuve Saint-Laurent, à commencer au milieu de l'embouchure de la rivière appelée Notre-Dame en descendant le long dudit fleuve, à la charge d'y faire travailler incessamment, et deux petits îlets qui se rencontrent devant la dite concession<sup>(11)</sup>.

Le 3 mai 1672, Talon concédait à son tour à Jacques Le Moyne et Michel Messier de Saint-Michel, une lieue de terre de front sur le fleuve Saint-Laurent à prendre depuis la terre de M. de Varennes en descendant le fleuve jusqu'aux terres de la seigneurie de Laurent Bory dit Grandmaison. Cette concession était absolument la même que celle accordée en 1668 par M. de Courcelle<sup>(12)</sup>.

Le 1er août 1676, eut lieu le partage de cette concession, Le Moyne reçut pour sa part dix-huit arpents de front à prendre depuis la rivière Notre-Dame en descendant le fleuve et vingt-quatre arpents depuis l'habitation d'Etienne Gentez aussi en descendant jusqu'à la dite quantité. Les deux îlets restaient communs entre eux.

Le 3 août 1677, il portait la foi et hommage et il déposait l'aveu et dénombrement de cette seigneurie le 14 septembre suivant. Il est alors qualifié de ci-devant commis du magasin du roi à Montréal.

Le 19 avril 1702, Nicolas Le Moyne de Leau cédait à Jean-Baptiste Le Moyne de Martigny ses droits, acquis de Jacques Le Moyne, son fils. Le 22 de ce mois, les frères et soeurs Le Moyne vendaient à

---

(11) P.-G. Roy, *Concessions en fief et seigneurie*, II, 121, 122.

(12) Ibid.

Jean-Baptiste Le Moyne de Martigny tous leurs droits dans le fief de Notre-Dame ou Cap-de-la-Trinité.

Marié à Québec, le 1er juillet 1691, à Elizabeth, fille de Michel Guyon, il en eut un fils, Jacques, baptisé à Montréal, le 20 mars 1692, et marié à Sainte-Anne de Bout-de-l'Île, le 8 janvier 1716, à Angélique Guillet. Quatre filles et un fils naquirent de cette union. Ce dernier, Amable, marié à Varennes le 19 janvier 1761, à Madeleine Mongeau et, en secondes noces, le 25 mai 1766, à Marie-Archange Messier, n'eut pas d'enfants du premier mariage, mais du second, il eut un fils Jacques, né à Varennes, et marié à Varennes, en 1790, à Félicité-Elizabeth Bailly.

Le 4 février 1723, Jacques Le Moyne de Martigny, fils unique et seul héritier de feu Jean-Baptiste Le Moyne de Martigny, rendait la foi et hommage pour le fief ci-haut désigné.

Jacques le Moyne de Martigny servit dans les troupes et, le 14 septembre 1698, étant à la baie d'Hudson, il fut nommé commandant du fort Bourbon en l'absence du sieur de Sérigny, lieutenant de vaisseau, conformément aux ordres laissés par son cousin d'Iberville.

Le 10 février 1781, Amable Le Moyne de Martigny portait la foi et hommage pour le fief du Cap-de-la-Trinité.

#### *Jacques Le Moyne de Martigny*

Le 13 juin 1829, il portait la foi et hommage pour le fief du Cap-de-la-Trinité.

Enfin, le cadastre de Henry Judah, en 1860, donne Aimé Massue comme propriétaire du fief de Martigny.

#### *Charles Le Moyne de Martigny*

Charles Le Moyne de Martigny était avocat. Il naquit à Varennes, fit son cours classique au collège Sainte-Marie, Montréal, et le compléta à la Sorbonne. Admis au barreau en 1881, il fut l'aviseur

légal du Haut Commissaire canadien à Paris. Il fut aussi le représentant en cette ville de l'honorable L.-J. Forget, courtier de Montréal.

Il vivait encore à Paris en 1912 et demeurait à 8, rue Auber.

Ignorant délibérément l'existence des barons de Longueuil et oubliant que les autres branches de la famille Le Moyne sont depuis longtemps éteintes, M. de Martigny s'intitulait *modestement* chef de la famille Le Moyne y compris les Longueuil, les Bienville, les d'Iberville et les Sérigny.

### PRINCIPAUX HABITANTS DE VARENNES

A part ses seigneurs et ses députés, cette seigneurie a donné le jour à un bon nombre de citoyens distingués; à des prêtres, des notaires, des avocats, des marchands, etc.

Voici des notes sur quelques-uns d'entre eux.

#### *Aignan-Aimé Massue*

Il naquit à Varennes le 10 octobre 1781 du mariage de Gaspard Massue et de Marie-Joseph Huet du Lude. Il épouse en premières noces, le 28 novembre 1811, Céleste Richard, veuve de François Campeau, fille d'Urbain Richard, capitaine de milice, et de Louise Senécal.

Il était marchand à Varennes et fit beaucoup d'argent: ce qui lui permit d'acheter en 1832 une seigneurie qui prit son nom.

Marié en secondes noces à Varennes le 22 septembre 1842, à Suzanne-Eléonore Perrault, veuve de Jacques Le Moyne de Martigny représentant de Surrey au parlement provincial en 1825, il se qualifiait alors de seigneur de Barlow. Barlow est devenu depuis Massue.

En 1820, il fut nommé avec Augustin Cartier commissaire pour l'ouverture d'un chemin entre Varennes et Beloeil, chemin qui nécessitait quatre ponts considérables. En 1837, Aimé Massue fit tout ce qu'il put pour arrêter l'insurrection.

De son premier mariage, M. Massue laissa huit enfants, dont

quatre fils. Deux seulement atteignirent l'âge adulte, le premier et le dernier. L'aîné, Gaspard-Aimé, né à Varennes le 5 décembre 1812, épousa au même endroit, le 5 janvier 1843, Appolline-Julie, fille d'Eustache Lussier et de Julie Gauthier-Saint-Germain. Il mourut à Saint-Aimé le 15 juillet 1875, et fut inhumé sous le banc seigneurial.

#### *Louis-Joseph Massue*

Louis-Joseph naquit à Varennes, le 4 avril 1786, fils de Gaspard et de Marie-Joseph Huet. Il devint négociant à Québec et y acquit une grande fortune. Homme très charitable, il ouvrait largement sa bourse aux oeuvres de bienfaisance et de charité.

Ayant échoué aux élections pour l'Assemblée législative en 1841 il fut appelé, le 4 septembre 1843, au Conseil législatif. Il résigna ses fonctions en 1851, pour accepter la charge de contrôleur du port de Québec; il avait perdu toute sa fortune en aidant aux autres.

Il est mort le 4 juillet 1869, âgé de 83 ans<sup>(15)</sup>.

Il avait épousé à Québec, le 13 janvier 1824, Elizabeth-Anne, fille de James Lamprière Marett, négociant, et d'Henriette Boone. Il ne laissa qu'une fille, Henriette, mariée à Québec, le 14 septembre 1846, à Alexandre-Olivier Le Moyne, notaire à Québec.

#### *L'abbé Félix-Philibert-Bernard Beauchamp*

Né à Varennes, comté de Verchères, le 10 juin 1851, de Louis-Elie Beauchamp et de Marie-Lucie Sénécal, il fut ordonné à Montréal, le 28 octobre 1875. Vicaire à Notre-Dame-de-Grâce de Montréal (1875-1880), à Sorel (1880-1882), à Saint-Joseph de Montréal (1882-1883), encore à Notre-Dame-de-Grâce (1883-1884); aumônier des Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie à Hochelaga (1884-1885); curé

---

(15) Voir Ovide-M. Lapalice, *Histoire de la Seigneurie Massue*, à laquelle nous avons emprunté plusieurs détails sur la famille Massue. L'auteur donne une généalogie complète de cette famille.

d'Aylmer (1885-1892), de Sainte-Anne d'Ottawa (1892-1896); procureur de l'archevêché d'Ottawa (1896-1899); curé de la Pointe-Gatineau, depuis 1899. Chanoine titulaire de la cathédrale d'Ottawa, depuis 1896<sup>(16)</sup>.

### *Amury Girod*

Peut-on parler de Varennes et de ses habitants sans mentionner le triste sire Girod? Cet aventurier français avait passé sa jeunesse sur une ferme et il y avait appris à cultiver la terre. Il vint au Canada vers 1828 et établit une ferme modèle près de Québec sous le patronage de Joseph-François Perrault. Il se rendit ensuite près de Saint-Charles-sur-Richelieu et enfin, s'établit à Varennes. Girod prétendait avoir servi comme officier de cavalerie dans l'armée mexicaine, mais il ne faut pas trop se fier aux dires de ce vantard.

Il épousa en 1833, Zoé Ainse, de Varennes, qui mourut en 1842.

N'ayant rien à perdre mais tout à gagner dans une révolution, il devint un ardent « patriote », et on lui confia le commandement des insurgés dans la région de Saint-Eustache. Inutile de raconter ici ses prouesses qui sont bien connues. Pris de panique au combat de cet endroit, il se sauva à bride abattue à la Pointe-aux-Trembles vers la fin de décembre 1837 et craignant d'être arrêté, il se donna la mort.

Il avait publié en 1835, un petit volume intitulé *Notes diverses sur le Canada*.

### *Députés*

En fait de politique, Varennes semble avoir été favorisée des dieux. Une grosse moitié des députés, et non des moindres, qui représentèrent le comté de Verchères à l'Assemblée législative, de 1792 à

---

(16) Abbé J.-B.-A. Allaire, *les Contemporains*, p. 28.

nos jours, habitaient Varennes. On en trouvera la liste avec notices biographiques dans mon *Histoire de Contrecoeur*.

### *La paroisse*

La paroisse de Sainte-Anne-de-Varennes couvrait en 1898 les fiefs du Cap-de-Varennes, de l'île Sainte-Thérèse et du Cap-Saint-Michel.<sup>(16a)</sup>

Varennes fut d'abord desservie comme mission par le curé de Boucherville jusqu'en 1692. L'érection civile qui a suivi un arrêt du Conseil d'Etat, sous le régime français, eut lieu, en même temps que les autres paroisses, le 3 mars 1722. Sous le régime anglais, le bill des paroisses reçut la sanction royale le 3 mai 1832. L'érection canonique (ou religieuse) de Mgr Panet, et dont le manuscrit est conservé à Varennes, est daté du 1er mars 1832.<sup>(17)</sup>

Jusqu'à l'érection d'une chapelle, on se servit pour le service religieux de la maison du seigneur de Varennes. L'église actuelle a été bâtie en 1885.

Depuis son érection canonique, Sainte-Anne-de-Varennes a eu pour curés et desservants: MM. Volant de Saint-Claude, 1692-1719; Poulin de Courval, 1719-1725; Ulric, 1725-1749; Petit-Maisonbasse, 1749-1750; Lecoudray, 1750-1760; Morand, 1760-1773; Demeule, 1773; Féré-Duburon, 1773-1801; Lamedèque-Félix, 1801-1802; Lemaire Saint-Germain, 1802-1804; Chenet, 1804-1805; Deguise, 1805-1833; Grenier, 1833-1834; Dupuy, 1834; Primeaux, 1834-1855; Mgr Desautels, 1855-1881; Théberge, 1881-1899; Bonin, 1899-1903; Charette, 1903-1907; Gaudet, 1908-1917; Mgr Jobin, 1917-1942; curé actuel, M. l'abbé André Beauregard.

**VOLANT** de Saint-Claude, (L'abbé Claude), né aux Trois-Rivières, le 8 novembre 1654, de Claude Volant de Saint-Claude et de

(16a) Aussi appelé tour-à-tour Notre-Dame et de la Trinité.

(17) *B.R.H.*, 1898, p. 129; 1940, p. 291.

Françoise Radisson, fit ses études à Québec, où avec son frère l'abbé Pierre Volant et un autre il ouvrit la liste des élèves du petit séminaire; fut ordonné à Québec par Mgr Laval, le 17 septembre 1678. Missionnaire sur la rive méridionale du fleuve Saint-Laurent (1678-1684), notamment à Sorel (1678-1682), à Lotbinière (1679), à Saint-Joseph-de-Lévis (1679-1684); curé de Batiscan (1684-1688), avec desserte de Champlain (1687-1688); desservant à L'Ange-Gardien-de-Montmorency (1688); missionnaire à Annapolis dans la Nouvelle-Ecosse (1688-1689); curé de Sorel (1689-1692), de Varennes (1692-1719), où il est décédé le 8 octobre 1719.

POULIN DE COURVAL ( L'abbé Michel), né aux Trois-Rivières, le 12 février 1688, de Michel Poulin de Courval et de Marie Jutras, fit ses études à Québec, où il fut ordonné le 8 octobre 1713. Curé de Varennes (1719-1725); chanoine de la cathédrale de Québec (1725-1760); curé de Laprairie (1725-1726), de Saint-Michel-de-Bellechasse (1726-1731), de Beauport (1731-1744); retiré à Québec (1744-1760), où il est décédé le 10 octobre 1760.

ULRIC (L'abbé Paul-Armand), né en France vers 1693, fut ordonné le 5 décembre 1717. Curé de Laprairie (1718-1725), de Varennes (1725-1749), où il est décédé le 26 novembre 1749.

MAISONBASSE (L'abbé Jean-Baptiste Petit-) né le 16 janvier 1721, fut ordonné le 19 septembre 1744. Curé de Varennes (1749-1750), de Terrebonne (1750-1756), de Montmagny (1756-1780) où il est décédé le 21 décembre 1780.

LECOUDRAY (Jean-Baptiste), né à Québec, le 30 avril 1698, fils de Jean-Baptiste Lecoudray dit Tourangeau et de Catherine Gauthier, il fut ordonné le 19 juin 1721 et nommé curé de Lotbinière avec la mission de Sainte-Anne de la Pérade. En 1728, il desservit le Cap-Santé, en 1742 il passa à Saint-Pierre, Rivière-du-Sud. Enfin nommé curé de Varennes en 1750, il mourut, 5 mai 1760, âgé de 62 ans.

MORAND (L'abbé Antoine-Marie), né à Montréal, le 12 mai, 1724, de Nicolas Morand et de Marie Lorrain, il fut ordonné le 20

septembre 1749. Vicaire à Saint-Joseph-de-Lévis (1749-1754); curé de Varennes (1760-1773), où il est décédé le 4 avril 1773.

DUBURON (L'abbé François Féré-), né à Québec, le 28 octobre 1727, de Jean-Joseph Féré Duburon, lieutenant dans la milice, et de Jeanne Durand, il fut ordonné à Québec, le 27 octobre 1750. Curé des Ecureuils (1750-1752), de Château-Richer (1752-1773), de Varennes (1773-1801), où il est décédé le 11 novembre 1801.

FELIX (L'abbé Maurice-Joseph Lamedèque-), né à Montréal, le 12 novembre 1773, de Pierre Lamedèque-Félix et de Louise Loïselle, il fut ordonné le 13 août 1797, Vicaire aux Trois-Rivières (1797-1800), à Varennes (1800-1802); curé de Saint-Benoît-des-Deux-Montagnes (1802-1831), où il est décédé le 24 mai 1831.

SAINT-GERMAIN (L'abbé Antoine-Eméric Lemaire), né vers 1757, il fut ordonné le 22 septembre 1781. Curé de Saint-Martin, île Jésus, (1782-1802), avec desserte de Sainte-Rose (1785-1786); curé de Varennes (1802-1804), où il est décédé le 6 juillet 1804.

CHENET (L'abbé Esprit-Zéphirin), né à Montréal, le 16 février 1763, d'Antoine Chenet et de Joseph Demers, il fut ordonné le 11 mars 1786. Curé du Sault-au-Récollet (1787-1790), avec desserte de la Rivière-des-Prairies (1787-1790); curé de Saint-Vincent-de-Paul, île Jésus (1790-1801), de Saint-Augustin, comté Portneuf (1801-1804), de Varennes (1804-1805), où il est décédé le 23 décembre 1805.

DEGUISE (L'abbé François-Joseph), né à Québec, le 29 décembre 1759, de François Deguise et de Françoise Jourdain, il fut ordonné le 18 décembre 1784. Curé de La Beauce (1786-1788), de Saint-Michel-de-Bellechasse (1796-1806); de Varennes (1806-1833), grand vicaire de l'évêque de Québec (1821-1835), retiré (1833-1835), décédé le 29 juin 1835.

GRENIER (L'abbé Pierre), né à Québec, le 13 mars 1791, de Gabriel Grenier et de Marguerite Rosa, il fit ses études à Québec et fut ordonné le 21 avril 1816. Vicaire à Montmagny (1816-1817); curé de Fraserville (1817-1818), avec desserte de l'Île Verte (1817-1818);

curé de Sainte-Anne-des-Plaines (1818-1823), de Beauport (1823-1825), de Châteauguay (1825-1833), de Varennes (1833-1834), où il est décédé le 7 août 1834.

PRIMEAUX (L'abbé Charles-Joseph), né à Saint-Michel-de-Bellechasse le 25 septembre 1792, de Joseph Primeaux et de Charlotte Deguise, il fit ses études à Québec et fut ordonné le 24 octobre 1815. Vicaire à la cathédrale de Québec (1815-1816); curé de Saint-François-de-Beauce (1816-1826), de Saint-François-de-la-Rivière du Sud (1826-1834), avec desserte de Saint-Pierre, Rivière-du-Sud (1826), de Berthier-en-Bas (1827-1832); chaque été fait la mission de Chicoutimi (1819-1827); curé de Varennes (1834-1855), où il est décédé le 31 janvier 1855.

DESAUTELS (Mgr Joseph), né à Chambly, le 26 octobre 1814, de Joseph Desautels et de Madeleine Fréchette, il fut ordonné à Montréal le 29 avril 1838. Vicaire à Sainte-Martine (1838), à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe (1838-1839), à Marieville (1839-1840); missionnaire dans les chantiers de l'Ottawa (1840-1848); curé de Rigaud (1848-1855); voyage à Rome (1851); curé de Varennes (1855-1881); second voyage à Rome (1862); nommé chapelain d'honneur du pape (1862); troisième voyage à Rome (1867-1868); auteur du *Manuel des Curés pour le bon gouvernement temporel des fabriques et des paroisses*, un volume in-12 de 288 pages (1864); décédé à Salem, dans le Massachusetts, le 4 août 1881; inhumé à Varennes.

THEBERGE (L'abbé Joseph-Solomon), né à Chambly le 14 février 1827, d'Antoine Théberge et de Catherine Dufresne, fut ordonné à Montréal le 5 octobre 1850. Vicaire à Terrebonne (1850-1855); curé de Saint-Janvier (1855-1856), de Saint-Augustin-des-Deux-Montagnes (1856-1881), de Varennes (1881-1899), où il est décédé le 5 juin 1899.

BONIN (L'abbé François-Régis), né à Lanoraie le 14 mars 1851, de Basile Bonin et de Geneviève Marion. Fit ses études à Joliette et au séminaire de Montréal, où il fut ordonné par Mgr Fabre, le 18 décembre 1875. Vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1875-1885),

à Sainte-Brigide (1885-1887); curé de Saint-Côme (1887-1892), où il a terminé l'église; curé de Saint-Blaise (1892-1899), où en 1893 il a construit une église et un presbytère; curé de Varennes de 1899 à 1903; de Saint-Barthélemy en 1903; retiré au Séminaire de Joliette où il décéda.

**CHARETTE** (L'abbé Joseph), né aux Vieilles-Forges-Saint-Maurice le 29 juillet 1850, de François-Xavier Charette et d'Anne Terreault. Fit ses études au séminaire de Montréal où il fut ordonné par Mgr Fabre le 19 août 1875. Vicaire à Saint-Vincent-de-Paul de Montréal (1875-1879); curé de Saint-Louis d'Oswégo, N.-Y., (1879-1883); de Saint-Jean-Baptiste de Troy (1883-1889); voyage en Europe, en Palestine (1889-1891); curé de Lacolle (1891-1893); de Saint-Barthélémy (1893-1903); de Varennes (1903-1907), où il bâtit le presbytère en 1906 et est décédé le 23 décembre 1907.

**GAUDET** (L'abbé Jean-Louis), né à Saint-Jacques-L'Achigan le 6 novembre 1849, d'Alexis Gaudet et de Marcelle Robichaud; fit ses études au collège Sainte-Marie à Montréal et fut ordonné à Sainte-Thérèse par Mgr Fabre le 14 septembre 1873. Vicaire à Châteauguay (1873-1874), à Berthier (1874-1876); curé de Saint-Hyppolyte-de-Kilkenny (1877-1888), où il a bâti une église en 1878 et un presbytère en 1885; de l'Acadie (1888-1902), où il a restauré l'église en 1890; de Saint-Constant (1902-1905); de Terrebonne (1905-1908), puis de Varennes (1908-1917).

**JOBIN** (Mgr Ferréol), né à L'Assomption le 14 août 1868 de Prudent Jobin, cultivateur, et de Marguerite Malo-Ayet. Fit ses études classiques et philosophiques à L'Assomption, de 1881 à 1889. Tout en étant professeur, il y fit un an de théologie et alla compléter ses études théologiques au Grand séminaire de Montréal. Ordonné prêtre par Mgr Fabre, le 3 juillet 1892. Etudiant à Rome de 1892 à 1895 et à l'Ecole des Carmes à Paris. Docteur en philosophie en 1894. Professeur au Collège de L'Assomption de 1895 à 1917. Curé de Varennes en mars 1917. Vicaire forain en 1929; prélat de la Maison de Sa Sainteté

en 1935. Chanoine titulaire à la cathédrale de Saint-Jean en 1940. Décédé à Varennes le 17 mars 1942 il y fut inhumé le 21.

BEAUREGARD (L'abbé André), né à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville le 13 octobre 1886 d'Adélarde Beauregard, alors marchand, et de Marie-Valérie-D. Fontaine. Il fit à L'Assomption ses études classiques, de 1901 à 1909, et ses études théologiques de 1909 à 1913, tout en étant professeur. Il fut ordonné à Montréal par Mgr Bruchési le 29 juin 1913. Après une autre année de professorat à L'Assomption, il fut vicaire au Très-Saint-Rédempteur de Montréal, 1914-1915; à Saint-Paul, 1915-1926; à Saint-Henri, 1926-1931; à Sainte-Cunégonde, 1931-1933. Le 17 juin 1933, il devint chapelain à Longueuil chez les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie en même temps que chez les Soeurs Grises. Le 10 août 1938 il prenait possession de la cure de Sainte-Julie-de-Verchères et, le 9 avril 1942, il était nommé curé de Varennes.

#### *Un bienfaiteur*

Etienne Volant de Radiesson, arpenteur et marchand, de Montréal, légua par testament (10 octobre 1734) à l'église de Varennes, la somme de cent livres<sup>(18)</sup>.

#### *Milice*

Au début du régime anglais, les capitaine de milice étaient pour ainsi dire des factotums de l'administration. En plus de leurs devoirs militaires, ils s'occupaient des petites difficultés qui pouvaient surgir entre les habitants. En 1768, on leur adjoignit des baillis. Ceux-ci servaient aussi dans les cours de juridiction inférieure. Ils étaient élus tous les ans. Durant la guerre de l'indépendance américaine, les capitaines de milice se dépensèrent pour le maintien de l'ordre et de la paix. Ils étaient en général bien vus et obéis. Tout fut assez calme dans

---

(18) *B.R.H.*, décembre 1940, pp. 370, 371.

Varennnes; il y eut bien quelques alarmes lorsque les envahisseurs apparurent à Longueuil, mais ceux-ci ne semblent pas avoir dépassé cette ville de ce côté du fleuve et la prise de Montréal ne paraît pas avoir dérangé les habitants outre mesure.

*Officiers nommés le 18 janvier 1779*

**CAPITAINES:** J.-B. Brodeur, Hyacinthe Durocher, Joseph Girard, J.-B. Martin, Joseph Messier.

**LIEUTENANTS:** Alex. Hébert, Charles Lozo, Et. Martin, Louis Petit.

**ENSEIGNES:** Joseph Brissette, J.-B. Lagrenade, Louis Lozo, Joseph Quintal.

**AIDE-CHIRURGIEN:** François Borduas.

En février 1781, les capitaines Joseph Girard, J.-B. Brodeur, J.-B. Martin et Joseph Messier reçurent de nouvelles commissions<sup>(19)</sup>.

*Guerre de 1812-15*

Durant la guerre de 1812, la division de milice de Verchères comprenait les miliciens de Varennnes. On relève dans Irving<sup>(20)</sup> les noms suivants d'officiers de Varennnes, servant dans cette division commandée par le colonel Joseph Boucher de LaBruère Montarville. La sous-division appelée Surrey était sous le commandement du lieutenant-colonel Jacques Cartier, nommé à ce poste le 18 février 1808.

**MAJOR:** Eustache Des Rivières Beaubien, qui fut promu lieutenant-colonel en second, le 29 septembre 1813. Il mourut à Varennnes le 3 octobre 1816.

**CAPITAINES:** Urbain Richard, Louis Loiseau, Pierre Geoffrion, Jacques Le Moyne de Martigny, Louis Laberge, Jean-Baptiste Savarie.

(19) Archives Publiques du Canada, Série S.

(20) *Officers in the British Forces in Canada during the War of 1812-1814*, p. 196.

*Administration de la justice*

Voici la liste des baillis élus de 1768 à 1771<sup>(21)</sup>.

René Bourgy, Gabriel Parizeau et Joseph Quintin, le 10 juillet 1768; Alex. Brodeur, Thomas Normandin et Joseph Quintin, le 29 juin 1771; Ath. Normandin, Toussaint Patenôte et Louis Paul, le 24 juin 1772; Joseph Girard, Jean Martin et J.-B. Plantin, le 27 juin 1773; Charles Lussier, Joseph Parizeau et J.-B. Plantin, le 19 juin 1774.

En juillet 1789, les habitants demandèrent l'établissement d'une Cour de Requête. Plus tard, l'on créa des Cours dites des Petites Causes.

Edouard Beaudry et Jacques Le Moyne de Martigny furent nommés commissaires des Petites Causes, le 1er juin 1836; Edouard Beaudry et Aimé Massue le 22 juillet 1837.

*1837*

Alexis Pinet fut nommé commissaire pour administrer le serment d'allégeance à Varennes, le 21 décembre 1837.

Tout semble s'être passé dans l'ordre à cette époque de commotion politique qui affectait une bonne partie de la région de Montréal. Grâce aux bons conseils d'Aimé et d'Alexis Massue qui firent tout en leur pouvoir pour empêcher le soulèvement, les habitants se tinrent relativement tranquilles.

*Le docteur Duchesnois*

Un nom, pourtant, apparaît quelque peu en vedette parmi les « patriotes » de Varennes. C'est celui du docteur Duchesnois qui avait accueilli Girod quelques années auparavant. Le docteur prit part à

---

(21) Archives Publiques du Canada, Série S.

l'assemblée des Six Comtés tenue à Saint-Charles et il appuya la cinquième proposition, celle de J.-T. Drolet, de Saint-Marc. C'était un radical, un visionnaire qui versait dans les idées qui avaient cours en France depuis la révolution de 1830 surtout.

Quand Papineau quitta Montréal le 13 novembre 1837, il se rendit à la Pointe-aux-Trembles, d'où il traversa à Varennes et accepta l'hospitalité du docteur Duchesnois.

Papineau et ses compagnons y rencontrèrent quelques chefs locaux, entre autres, Boucher de Belleville et Girod, et l'on y discuta la situation politique, puis Papineau, Duchesnois et Boucher partirent en voiture avec O'Callaghan pour Saint-Marc où l'on se sépara<sup>(22)</sup>. Duchesnois fut peu après obligé lui-même de se réfugier aux États-Unis.

Trois jours plus tard, c'était au tour du gérant T.-S. Brown, Des Rivières et Gauvin de se réfugier à Varennes après avoir échappé aux huissiers munis de mandats pour leur arrestation<sup>(23)</sup>, mais ils ne firent qu'y passer, en route pour la frontière.

#### *Travaux publics*

Au nombre des travaux d'utilité publique faits dans cette seigneurie, l'on peut mentionner les suivants.

Le 18 juin 1829, une commission fut nommée, composée de MM. Aimé Massue et Augustin Cartier, dans le but d'ouvrir un chemin entre Varennes et Beloeil. Le 3 mai suivant, ils recevaient une nouvelle commission à cet effet.

L'honorable C. de Léry et Joseph Bresse, furent nommés commissaires le 15 mai 1830, pour égoutter le marais de Varennes. Ces travaux d'assainissement terminés à la grande satisfaction des habitants, rendaient à l'agriculture des milliers d'arpents jusque-là inuti-

(22) Gérard Filteau, *Histoire des Patriotes*, II, 226-227.

(23) Ibid, p. 230.

lisables et improductifs. Ils créaient de grosses prairies pour l'élevage du bétail aidant ainsi au développement de l'industrie laitière qui fait aujourd'hui la richesse de cette région.

Plus tard, le chemin de fer reliant Sorel à Montréal, ouvert le 1er avril 1882, fut une autre amélioration qui fit beaucoup de bien à Varennes, lui permettant d'échanger plus facilement ses produits avec la métropole.

Enfin, la construction de la grande route provinciale, amenée par l'usage général de l'automobile, a complété le réseau des communications entre Varennes et Montréal.

*Maîtres de poste de Varennes*

1830 A. Pinet.

1833 A.-L. Robitaille.

1837 H. Aubertin

1839 Jos. Marceau nommé le 19 octobre 1838.

Ce bureau de poste fut fermée en 1842 et ne fut rouvert qu'en 1846.

1846-51 (?)

1852 E. Talham

1853-56 (?)

1857 J. Le Moyne de Martigny.

1858-60 (?)

1861 J.-A.-N. Archambault

1869 J. Archambault

1875 Mlle Eugénie Beauchamp

1881 Mme Elie Geoffrion

1901-07 L.-A. Bissonnet

1908-10 (?)

1911 Théophile Trudeau



1913 Alphonse Colette  
1932 Mlle Aimée Hébert<sup>(24)</sup>.

### *Industries*

L'industrie laitière est aujourd'hui la principale occupation des cultivateurs de Varennes.

Le village contenait en 1908<sup>(25)</sup> cinq magasins, un hôtel, une scierie, une manufacture de meubles, une fonderie, des bureaux de télégraphe et de messageries. Il y avait aussi un collège, un couvent et un hospice. La population était de 2342 âmes.

Dans un mémoire envoyé par Raudot et Daigremont au roi de France<sup>(26)</sup>, en 1711, il est question de la découverte d'une mine de plomb dans la seigneurie de Varennes. Si l'on en croit le mémoire de Catalogne, elle ne paraît pas avoir eu une grande valeur.

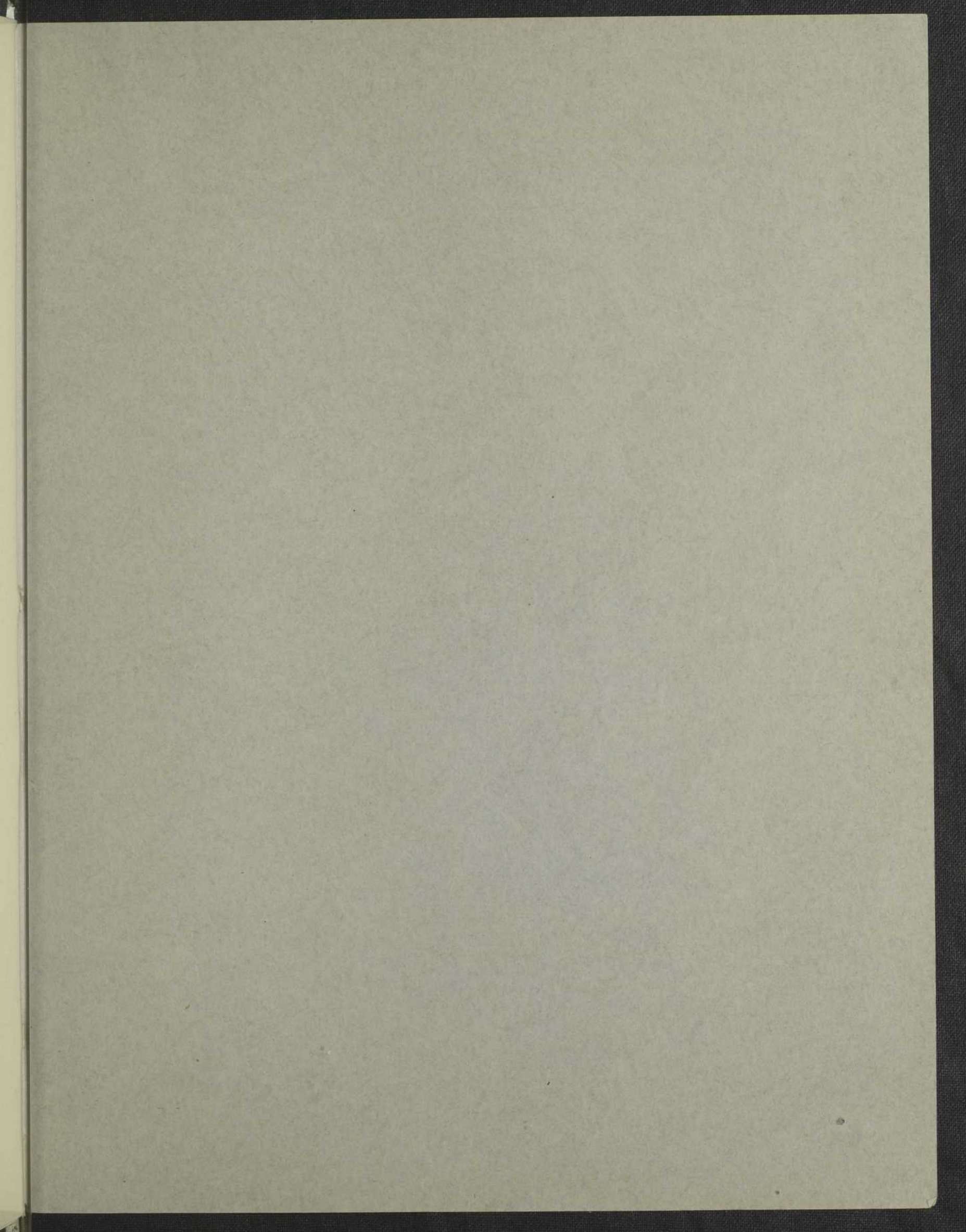
Catalogne mentionne aussi une source d'eau salée et Stanislas Drapeau dit que des sources d'eau minérales étaient en pleine activité en 1861.

---

(24) Bien que la liste (appendix F. du Journal de l'Assemblée 1846) donne l'établissement d'un bureau de poste avant 1828, l'*Almanach de Québec* donne le nom du maître de poste en 1830 seulement.

(25) *Lovell's Gazetteer*.

(26) *B.R.H.*, 1907, p. 256.



---

LA PAROLE LIMITÉE  
DRUMMONDVILLE. QUE.